



Fédération québécoise des échecs

**Assemblée générale annuelle
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉCHECS
Samedi le 26 septembre 2020
Stade Olympique et Microsoft Teams**

Projet de procès-verbal

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion constatée à 19h10.

Nomination d'Éric Bopala au rôle de président de l'assemblée.
Proposé par Raymond Desjardins et secondé par Pierre Hébert

Nomination de Pierre Hébert au rôle de secrétaire de l'assemblée.
Proposé par Raymond Desjardins et secondé par Éric Bopala.

Adopté à l'unanimité.

2. Présences et quorum

L'agent de développement de la FQE a annoncé que 16 membres votants étaient en ligne et 9 autres membres étaient sur place. Au moins deux régions étaient représentées. Vingt-cinq participants membres sont donc présents. Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

L'ordre du jour a été lu par le président, M. Éric Bopala.
Il nous fut proposé d'ajouter des éléments de discussion au point 9, soit les affaires nouvelles, mais rien n'est ajouté à ce moment-là.

L'ordre du jour est proposé par Pierre Hébert et secondé par Seymour Gelet.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle.

Une proposition est faite pour surseoir à la lecture intégrale du document.
Proposé par Denis Côté et secondé par Raymond Desjardins
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans lecture.

Adopté à l'unanimité

5. Rapport du trésorier et présentation des états financiers pour l'année financière 2019-20210

Raymond Desjardins nous explique que l'effet Covid s'est déjà fait sentir pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2020.

Pertes de revenus dues aux tournois annulés au début 2020 et lourd déficit du COQ en 2019.

Des programmes gouvernementaux ont limité le déficit.

Une subvention d'aide à l'emploi,

Un apport reporté dû l'exercice précédent

Une aide provenant du projet placement-loisir.

Il faudra ajouter la subvention pour un salaire payé à 75% et le PCU pour le deuxième.

Le rapport du trésorier est proposé par Pierre Hébert et secondé par Denis Côté.

Adopté à l'unanimité.

6. Nomination du vérificateur

La firme Naccache et associés a examiné les États financiers de la FQE pour 2019-20.

Suite à une question, on explique que le coût d'examen d'un exercice est de 2 440\$ + taxes.

Il est proposé par Raymond Desjardins et secondé par Éric Guipi Bopala de reconduire le mandat de la firme Naccache et Associés pour 2020-21.

Adopté à l'unanimité

7. Message du président et dépôt du rapport des activités annuelles

Le président, M. Éric Bopala souligne les départs de Bernard Labadie, président, de Raymond Dubreuil, secrétaire et de Louis Morin, administrateur salarié de la FQE.

Il salue l'arrivée de Seymour Gelet, agent de développement.

Il souligne deux grands succès, en premier lieu, notre championne féminine des Amériques, Maïli-Jade Ouellet, qui obtient le titre de GMF, puis Olivier-Kenta Chiku-Ratté, qui obtient celui de MI.

Une aide financière pour les événements de loisir (PAPEL) devrait permettre de soutenir la candidature de Maïli-Jade à la coupe du monde.

M. Bopala nous fait part de différentes subventions gouvernementales, du placement-loisir et de la création d'une fondation.

La FQE a également reçu un legs d'un membre.

Des cours sont projetés dans les écoles secondaires en partenariat avec le réseau du sport étudiant du Québec et le conseil québécois du loisir. Ici s'appliquera la mesure gouvernementale #15028.

Un nouveau bâtiment est prévu pour décembre 2022 pour abriter toutes les fédérations de loisirs et de sports.

La FQE continuera à travailler sur le rayonnement des échecs en collaboration avec la FCE, la FIDE et l'AIDEF.

8. Fixation de la cotisation maximale des membres

La politique de la fédération est de garder la cotisation au même niveau.

9. Affaires nouvelles

Louis Morin continuera la rédaction de la revue Échecs+.

Le directeur général explique que la FQE travaillera avec un conseil de 7 membres tel que représenté sur le document (Vie Démocratique), chacun des administrateurs aura une tâche définie au sein des trois comités permanents.

Les règlements généraux seront adaptés en conséquence et devront être présentés et acceptés en Assemblée générale.

Accueil de nouveaux joueurs, on suggère un tarif réduit pour les joueurs sans cote.

On note également qu'il faut se méfier des nouveaux joueurs qui jouent dans des clubs où l'on ne cote pas les parties. On demande d'inciter les clubs à coter les parties.

Les semi-rapides représentent la meilleure cadence pour attirer les nouveaux joueurs.

Le nombre de membres actifs a diminué de 30% depuis la dernière année.

10. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a eu lieu à 21h00.

Proposé par Pierre Hébert et secondé par Éric Bopala.

Éric Bopala, président.

Pierre Hébert, secrétaire.